Coopération technique

Une coopération sur mesure pour renforcer les capacités des pays en développement à résoudre leurs problèmes

Réponse à des besoins divers et variés

Les besoins des pays en développement sont plus divers et variés que jamais. Outre le développement de l'agriculture et de l'infrastructure sociale, qui couvre des domaines tels que l'approvisionnement en eau et l'amélioration des soins de santé, l'aide englobe depuis ces dernières années l'élaboration de mesures contre le changement climatique, le passage à l'économie de marché et le développement de systèmes juridiques, ainsi que la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction, notamment en Afghanistan et au Soudan. Si l'on peut répondre à certains besoins en améliorant la situation par une aide financière pour la construction d'installations et la fourniture d'équipements, il est également nécessaire de poursuivre la coopération axée sur le renforcement des capacités des pays en développement à résoudre leurs problèmes afin qu'ils puissent se développer de manière autonome et durable.

Pour répondre à des besoins aussi variés, la JICA apporte une coopération technique ciblant le développement des ressources humaines, la recherche et le développement, la diffusion technologique et la mise en place de cadres institutionnels indispensables à l'essor économique et social des pays en développement, grâce à l'envoi d'experts, à la formation de participants étrangers et/ou à la fourniture d'équipements.

En outre, pour permettre aux pays en développement de se lancer dans des activités économiques et de construire une société stable par leurs propres moyens, il est important de promouvoir la notion d'appropriation. Pour atteindre ces principaux objectifs de coopération technique, à savoir le renforcement des capacités de résolution des problèmes et d'appropriation, le contenu de l'aide doit être spécifiquement adapté au large éventail de défis à relever avec les pays en développement.

Combinaison efficace de divers outils d'aide

(1) Envoi d'experts

Les experts japonais sont détachés dans les pays en développement pour transmettre les technologies et les connaissances requises aux représentants du gouvernement et aux ingénieurs locaux (homologues). Parallèlement, ils travaillent avec ces homologues à la diffusion de technologies et à la création d'institutions adaptées à la situation de ces pays, tout en poursuivant des activités de sensibilisation. Afin de fournir des services encore plus efficaces, la JICA prend en compte les spécificités régionales, le contexte historique et la langue du pays partenaire, et privilégie, le cas échéant, l'envoi d'experts de pays tiers (autres que le Japon ou le pays partenaire) plutôt que du Japon.

(2) Formation de participants étrangers

La JICA invite du personnel compétent de pays en développement, exerçant d'importantes responsabilités en matière de développement économique et social, à participer à des formations au Japon (voir page 106, « Programmes de formation et de dialogue au Japon »). Ces personnes peuvent ainsi acquérir le savoir-faire et les technologies dont leur pays d'origine a besoin. La JICA organise également des programmes de formation dans les pays partenaires ou des pays tiers.

(3) Fourniture d'équipements

Les matériels et équipements dont les experts ont besoin pour mettre en œuvre une coopération efficace sont fournis aux pays partenaires.

(4) Projets de coopération technique

Combinant de manière optimale l'« envoi d'experts », la « formation de participants étrangers » et/ou la « fourniture d'équipements », ces projets forment la base de la coopération technique de la JICA. Pour qu'ils donnent des résultats encore plus fiables, leur mise en œuvre doit être rationnelle et intégrée, depuis la planification jusqu'à l'évaluation.

Afin de promouvoir l'appropriation des pays en développement, de nombreux projets de coopération technique adoptent des méthodes « participatives » associant la population de la zone cible du projet aux activités de planification, de gestion opérationnelle et d'évaluation. La JICA collabore en outre avec des entreprises privées, des universités, des ONG et d'autres organisations, dont elle exploite l'expérience, les connaissances et le savoir-faire accumulés dans le cadre des projets, afin de faire face à des défis majeurs et plus complexes.

Projets de coopération technique – Un processus de mise en œuvre intégré

1) Identification et conception

Pour identifier et concevoir un projet, la JICA s'appuie sur des échanges avec le gouvernement du pays partenaire, la collecte d'informations par les bureaux à l'étranger et des études préparatoires.

2) Demande et approbation

L'approbation du ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA), des autres ministères concernés et de la JICA est fondée sur la demande de projet soumise par un pays partenaire. Après approbation, le gouvernement japonais informe le pays partenaire et il s'ensuit un échange de notes verbales entre les représentations diplomatiques à l'étranger.

3) Étude/Évaluation ex-ante

Afin de bien préciser les détails du projet et les résultats escomptés, mais aussi pour examiner le bien-fondé de sa mise en œuvre, une évaluation ex-ante est réalisée sur la base de cinq critères : pertinence, efficacité, efficience, incidence et durabilité.

4) Mise en œuvre du projet/Évaluation à mi-parcours/ Évaluation de fin de projet

La JICA et l'organisation gouvernementale du pays partenaire signent le procès-verbal des discussions (PVD) concernant la mise en œuvre du projet, le détail des activités et les mesures requises. Les critères définis pour l'évaluation ex-ante sont utilisés lors de l'évaluation à mi-parcours, qui est réalisée à un moment précis après le début du projet, et lors de l'évaluation de fin de projet, qui est réalisée six mois avant l'achèvement du projet. Les résultats de chaque évaluation sont utilisés sous forme de recommandations pour améliorer le projet.

5) Suivi/ Évaluation ex-post

Au cas où des problèmes inattendus apparaissent, une coopération ultérieure est assurée si nécessaire. L'évaluation ex-post est effectuée plusieurs années après l'achèvement du projet. Les résultats de cette évaluation sont ensuite utilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets similaires.

(5) Coopération technique pour la planification du développement

En appuyant l'élaboration des politiques et des programmes de travaux publics des pays en développement, la JICA procède à un transfert de technologies, concernant notamment les méthodes d'enquête, d'analyse et de planification, aux homologues dans le pays partenaire. La coopération se compose essentiellement des quatre volets suivants :

1) Schémas directeurs et études d'appui aux politiques (réformes budgétaires, création de systèmes juridiques, etc.) en soutien à l'élaboration de politiques et à la planification de projets publics
2) Études d'aide d'urgence (remise en état et reconstruction de l'infrastructure de base détériorée par divers facteurs, tels que catastrophes naturelles ou conflits)
3) Études de faisabilité pour les projets qui seront exécutés par les gouvernements des pays en développement ou d'autres donateurs
4) Autres études (cartographie topographique, enquêtes hydrogéologiques, etc.)

Une fois la coopération achevée, en se basant sur les résultats de la planification du développement, les pays partenaires 1) élaborent des plans de développement sectoriel/régional ou de remise en état/ reconstruction inspirés des recommandations ; 2) mettent en œuvre des programmes (projets) grâce aux fonds alloués par des organisations internationales et d'autres bailleurs ; et/ou 3) exécutent les réformes organisationnelles/institutionnelles préconisées.

Étude de cas

Des troubles sociaux surmontés pour bénéficier d'une aide à la remise en état

Timor oriental : Projet de développement des capacités du réseau de distribution d'eau

Le Timor oriental est devenu officiellement indépendant en 2002. L'essentiel du réseau urbain de distribution d'eau construit sous la domination portugaise ou l'occupation militaire indonésienne, était devenu obsolète. Depuis dix ans, le Japon a pris l'initiative d'appuyer la reconstruction et la remise en état de ces installations.

Le Timor oriental concentre ses efforts sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base afin de réduire la pauvreté. L'objectif est d'étendre la couverture du réseau de distribution d'eau à 80 % de la population urbaine d'ici 2020 (échéance récemment avancée à 2015). La JICA exécute actuellement un projet de coopération technique en vue d'achever la phase de remise en état du réseau et de permettre au Timor oriental de passer à la phase d'extension. Même si les travaux ont été temporairement suspendus suite à une détérioration de la sécurité publique au cours de la coopération, le projet donne déjà des résultats tangibles.

Concrètement, la JICA fournit, à la Direction nationale des services de l'eau et de l'assainissement, une assistance technique en matière d'exploitation et de maintenance des stations d'épuration en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances des services gouvernementaux japonais de la manière suivante :

1) Amélioration de la gestion : Création d'une structure de gestion au siège et transmission d'un sens des responsabilités et de l'engagement au personnel d'exploitation ; organisation des postes pour que la station tourne 24h/24 et 7 jours/7
2) Formation technique : Formation des techniciens à l'exploitation et à la maintenance de la station d'épuration, et mise en place de procédures de travail standard
3) Refonte des procédures de passation des marchés et de la gestion du matériel : Modernisation des opérations d'approvisionnement complexes et mesures en faveur d'une gestion systématique/ planifiée du matériel pour la station d'épuration
4) Modernisation du système de gestion du personnel et de l'évaluation des performances : Recommandations en vue d'améliorer une organisation du personnel rigide et création d'un système pour relier les salaires aux évaluations de performance

Bassin de décantation exploité et entretenu avec soin, avant (à gauche) et après (à droite) le projet